

# Traitement post-opé- toire après une opération chirurgicale du pied

Après avoir bénéficié des soins lors de votre hospitalisation, nous vous proposons d'accompagner votre processus de guérison. Outre l'entretien de sortie le médecin-assistant qui vous suit, nous vous fournissons des informations importantes pour assurer un rétablissement rapide et sans complications.

---

## Mobilisations/immobilisation

Après une opération chirurgicale, une mobilisation ou une immobilisation par des dispositifs spéciaux sont la plupart du temps nécessaires. La sélection de la thérapie se fait toujours par le chirurgien chargé de l'opération.



Une chaussure Hallux est utilisée par défaut suite à des opérations simples de l'avant-pied.



Un Vacoped est un sabot à vide et représente une alternative à un plâtre.



La chaussure Künzli est une chaussure robuste, haute souvent portée après une reconstruction ligamentaire ou des opérations du tendon d'Achille.



Lorsque le pied doit être totalement immobilisé pour une période prolongée, le plâtre est nécessaire.

Selon le processus de guérison, vous pourrez éventuellement rentrer chez vous avec un plâtre provisoire amovible. Dans ces cas, nous fixeront un rendez-vous au service des plâtres pour la semaine suivant l'opération. La plaie y est contrôlée et, si cela est possible, un plâtre fermé est posé.

Si vous ressentez des douleurs sous le plâtre, celui-ci n'est pas assez serré, il est mouillé ou se trouve dans un mauvais état d'hygiène, le plâtre doit être remplacé. Pour ce faire, merci de bien vouloir vous adresser en journée directement à notre plâtrier :

**Liestal T +41 (0)61 925 23 47    Bruderholz T +41 (0)61 436 20 13**

Après 16h30, les week-ends et les jours fériés, en cas de problèmes avec votre plâtre, merci de bien vouloir vous adresser au médecin de garde en orthopédie:

Ou appelez le standard et demandez le médecin de garde en orthopédie. En cas de doute, veuillez-vous rendre aux urgences les plus proches. Les patients plus éloignés ou habitant à l'étranger, peuvent faire réaliser le changement du plâtre à leur domicile.

---

## Cicatrices/plaies

### Bandage

Les plaies suintantes, dans la mesure où vous ne portez pas de plâtre fermé, doivent être pansées quotidiennement, et autrement tous les 2 à 3 jours. Vous pouvez faire ceci vous-même en bénéficiant de soins à votre domicile où en faisant faire le plâtre par votre médecin généraliste. Attention de ne pas enlever de croûtes et de ne pas utiliser de crèmes cicatrisantes ou de produits similaires. Lorsque vous constatez que la plaie est rouge et surchauffée ou suintante (la quantité de sécrétion sur les compresses lors du changement de bandage augmente), vous êtes tenus de nous contacter ou de le signaler à votre médecin généraliste.

### Retrait des fils

Après une opération chirurgicale, le retrait des fils se fait au bout de 2 semaines chez votre médecin généraliste lorsque le plâtre vous est enlevé (même si ce n'est que dans 6 à 8 semaines) ou lorsque le plâtre vous est changé.

### Enflures / douleurs

Lorsque le pied est enflé, ce qui n'est pas inhabituel en phase de convalescence, vous devez le relever le plus possible. Vous avez en outre la possibilité de prendre des mesures pour refroidir le plâtre, car une enflure s'accompagne souvent de douleurs. Les antidouleurs conseillés doivent si possible être pris aussi régulièrement que possible au fur et à mesure que les douleurs disparaissent.

---

## Généralités

### Prévention des thromboses

Tant qu'une immobilisation est nécessaire ou qu'une mise en charge n'est pas autorisée, il est impératif de garantir que les doses de Fragmin ou de Xarelto soient prises conformément aux prescriptions. Si vous prenez des anticoagulants (Marcoumar, Plavix etc.) au long cours, nous vous communiquerons votre nouveau dosage personnel. Portez une chaussure Künzli

ou Hallux, le traitement visant à prévenir la thrombose peut être arrêté après accord du médecin traitant, dès qu'une mise en charge est possible sans cannes.

### Charge

La charge autorisée est communiquée à tous les patients après l'opération. La physiothérapie vous donne des instructions adaptées individuellement à votre cas. Veuillez respecter les instructions jusqu'à ce que vous consultiez le chirurgien assurant l'intervention. Lors de ce rendez-vous, de nouvelles instructions peuvent vous être définies.

### Douches

Lorsque la plaie n'est pas entièrement sèche, elle doit être entourée d'un sac plastique fermé de façon étanche à l'aide d'un ruban adhésif lorsque vous prenez une douche. Lorsque la plaie est sèche et exempte d'inflammations, vous pouvez prendre une douche sans restrictions. Gardez les SteriStrips (pansements de couleur chair que l'on colle directement sur la cicatrice) aussi longtemps jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes ou qu'ils sont enlevés avec les fils. Après une douche, il importe d'exposer la plaie à l'air ou de la sécher entièrement à l'aide d'un sèche-cheveux. Tant que vous portez un plâtre, vous devez toujours le protéger de l'eau. Autrement, il est nécessaire d'en poser un autre.

### Baignade/natation

Dès que les fils sont tirés, vous pouvez aller vous baigner ou nager. Il peut être utile d'attendre 2 à 3 jours avant que la plaie ne puisse se fermer définitivement.

### Physiothérapie

Au service des soins, le physiothérapeute vous donne des instructions qui vous préparent à une rééducation en toute sécurité. Après votre sortie, en fonction de l'opération, directement ou seulement après quelques semaines de thérapie, si nécessaire. L'ordonnance correspondante vous sera communiquée à votre sortie ou lors de votre première consultation après l'opération.

### Conduite

Avec un plâtre, vous n'avez le droit de conduire que si vous avez été opéré du pied gauche et si votre voiture est équipée d'une boîte automatique. Avec une chaussure Künzli, la conduite automobile est autorisée si vous pouvez utiliser votre pied est en capacité de procéder à un freinage d'urgence. Autrement, vous pouvez passagèrement adapter votre véhicule plutôt que de faire procéder à une opération chirurgicale au niveau du pied droit. En cas de questions au sujet de la transformation de votre véhicule, merci de bien vouloir vous adresser à votre gestionnaire des soins. Vous trouverez plus d'informations sur : Orthotec Nottwil Gaspedal > [www.orthotec.ch](http://www.orthotec.ch)

La conduite définitive d'un véhicule adapté doit préalablement être accordée par l'assureur. La plupart du temps cet accord exige un examen approfondi.

## Rendez-vous/ordonnances

Avant votre sortie, les documents suivants vous seront remis :

- Rapport d'intervention
- Ordonnance de séances de physiothérapie
- Ordonnance de médicaments
- Arrêt de travail
- Rendez-vous de contrôle radio
- Dispenses
- Date du rendez-vous

Le cas échéant, les rendez-vous vous seront communiqués par la poste ultérieurement. L'ordonnance qui vous a été délivrée vous permet de vous procurer vos médicaments dans la pharmacie de votre choix.

## CONTACT

---

### LIESTAL

---

#### Hôpital cantonal de Bâle-Campagne

Rheinstrasse 26  
CH-4410 Liestal  
T +41 (0)61 925 25 25  
F +41 (0)61 925 20 90  
liestal@ksbl.ch

### CARE MANAGEMENT

---

T +41 (0)61 925 33 50/31 68

### SECRÉTARIAT

---

T +41 (0)61 925 22 20

### PLÂTRIER

---

T +41 (0)61 925 23 47

### URGENCES

---

T +41 (0)61 925 23 45

### Clinique orthopédique

Service de soins des pieds et de la cheville

### BRUDERHOLZ

---

#### Hôpital cantonal de Bâle-Campagne

CH-4101 Bruderholz  
T +41 (0)61 436 36 36  
F +41 (0)61 436 36 50  
bruderholz@ksbl.ch

### CARE MANAGEMENT

---

T +41 (0)61 436 51 67

### SECRÉTARIAT

---

T +41 (0)61 436 27 32

### PLÂTRIER

---

T +41 (0)61 436 20 13

### URGENCES

---

T +41 (0)61 436 20 01

fuss@ksbl.ch